



## Haras de la Vallédei

le bourg 63520 DOMAIZE- 06-58-73-29-96  
harasdelavalledei.com/ [elevage.de.la.valledei@gmail.com](mailto:elevage.de.la.valledei@gmail.com)

### Contrat de saillie 2019

#### Monte naturelle de Lucky Lord Ar Park

##### Article 1 : condition de monte

Monte naturelle en main au haras de la Vallédei

- 100 euros ht (110 euros ttc) à la réservation et solde de 400 euros ht (440 euros ttc) encaissé si poulain vivant à 48h.

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé et accompagné du chèque du montant du solde.

##### Article 2 : conditions particulières

-le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut. Les vaccinations doivent être à jour (grippe et rhino)

- toute jument présentée dans un état insuffisant, présentant des signes de mauvaise santé ou un comportement gangereux pourra être refusée

- l'acheteur reconnaît être informé et accepte les risques liés à la monte naturelle

- la jument devra être déferrée des postérieurs

- les juments devront arriver avec un certificat bactériologique négatif pour la métrite infectieuse datant de moins de 2 mois

- l'attestation de saillie ne sera délivrée par le vendeur qu'après le règlement intégrale de toutes les sommes dues par l'acheteur.

##### Contrat

Je soussigné (nom, prénom, dénomination sociale) : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tèl : \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

déclare réserver une saillie de Lucky Lord Ar Park pour la saison de monte 2019 aux conditions ci-dessus pour la jument :

Nom \_\_\_\_\_ N° SIRE \_\_\_\_\_

qui sera saillie au haras de la Vallédei le bourg 63520 DOMAIZE

Fait en deux exemplaires

à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Le vendeur

L'acheteur

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"



## Haras de la Vallédei

le bourg 63520 DOMAIZE- 06-58-73-29-96  
harasdelavalledei.com/ [elevage.de.la.valledei@gmail.com](mailto:elevage.de.la.valledei@gmail.com)

### Contrat de saillie 2019

#### Monte naturelle de Lucky Lord Ar Park

##### Article 1 : condition de monte

Monte naturelle en main au haras de la Vallédei

- 100 euros ht (110 euros ttc) à la réservation et solde de 400 euros ht (440 euros ttc) encaissé si poulain vivant à 48h.

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé et accompagné du chèque du montant du solde.

##### Article 2 : conditions particulières

-le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut. Les vaccinations doivent être à jour (grippe et rhino)

- toute jument présentée dans un état insuffisant, présentant des signes de mauvaise santé ou un comportement gangereux pourra être refusée

- l'acheteur reconnaît être informé et accepte les risques liés à la monte naturelle

- la jument devra être déferrée des postérieurs

- les juments devront arriver avec un certificat bactériologique négatif pour la métrite infectieuse datant de moins de 2 mois

- l'attestation de saillie ne sera délivrée par le vendeur qu'après le règlement intégrale de toutes les sommes dues par l'acheteur.

##### Contrat

Je soussigné (nom, prénom, dénomination sociale) : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_